



## Déclaration préalable du Sgen-CFDT

### CTSD Mesures de carte 2nd degré

20 mars 2019

**Monsieur le Directeur Académique, Mesdames, Messieurs,**

Nous tenons, comme toujours, à remercier l'ensemble des services pour le travail accompli et, surtout, pour les documents fournis qui ont alimenté notre réflexion.

Tout d'abord, nous avons hâte de découvrir lors de ce CTSD les localisations des postes d'appui puisque nous ne les avons pas en groupe de travail. Et peut-être aussi la liste des BMP bloqués pour les berceaux stagiaires.

L'an dernier, nous insistions sur le fait que quelques chaires soient supprimées car c'était surtout des disciplines qui étaient touchées plus que d'autres, nous ne nous attendions pas à ce qui nous attendait un an plus tard : 65 chaires supprimées annoncées lors du groupe de travail ! Nous ne doutons pas que vous tentiez d'éviter la suppression de quelques unes ou de compenser la suppression de chaires occupées par des créations mais les comptes sont, hélas, là ! Les suppressions de postes vacants réduisent les possibilités de mutation pour les collègues. Les Lettres classiques, Maths, EPS, Eco Gestion GA sont des disciplines très impactées, tout comme le Portugais, discipline pour laquelle 1 poste occupé en moins est égal à moins 1/3 des postes ! Et on ne peut pas tout imputer sur l'obligation des 2HSA obligatoires ; à ce jour, l'importance des suppressions de postes est en partie due à la démographie en baisse mais aussi au début des réformes et de la réduction de la voilure de certaines filières en tertiaire, tout ceci nous laisse augurer du pire dans les 2 ans à venir ! Que va-t-il advenir de ces pauvres collègues envoyés à l'autre bout du département avant une prochaine mesure carte scolaire ? !

Donc, il est facile de dire que le compte n'y est pas ! Mais il n'est pire sourd que celui qui ne veut entendre et nous voilà confinés au rôle de Cassandra prédisant une détérioration des conditions de travail des enseignants du secondaire, d'un regain d'inattractivité du métier d'enseignant et, de ce fait, de conséquences lourdes à venir pour les élèves, premier objet de toutes nos attentions. Nous mettons en garde ce gouvernement qui conduit nos élèves de lycée général et technologique vers plus de bachotage, avec des modalités d'évaluation permanente, que d'épanouissement pédagogique. Et que

dire de nos élèves de la voie professionnelle pour lesquels sous couvert de co-intervention, on constate la baisse des heures en Lettres-Histoire-géographie-EMC, Mathématiques-sciences, et enseignement professionnel en baccalauréat professionnel et CAP. L'enveloppe globale reste similaire à l'existante, cependant le travail demandé en co-intervention devrait être différent de l'approche disciplinaire... D'autant plus que les difficultés de nos élèves face à l'écrit ou au calcul sont croissantes. En outre, cette baisse d'heures est encore plus importante en terminale baccalauréat professionnel ! Les Pythies que nous sommes prédisent au gouvernement que son monstre de la voie vers l'excellence non suffisamment réfléchi court vers le précipice. Mais la prédiction de la Pythie est rarement écoutée sur le moment, même lorsque ce n'est pas sybillin ! Combien d'élèves allons-nous sacrifiés avant d'être entendus ?!

Pour finir, revenons au local et le Sgen-CFDT liste, donc, ici, ses demandes habituelles en cette période d'année :

- nous vous demandons, comme chaque année, de veiller à ne pas regrouper les berceaux destinés aux stagiaires dans des établissements difficiles ni dans des établissements sans tuteur proche.

- nous vous remercions aussi d'avoir été vigilant à la mise en place, dans les établissements, de réunion du conseil pédagogique préalable au C.A pour discuter les postes créés et supprimés et, sinon, de la consultation de ce conseil pédagogique pour la répartition des moyens ...

- nous appelons, comme chaque année, à une attention particulière par rapport à l'Education Prioritaire et le nécessaire suivi des lycées du département.

- enfin, en accord avec les autres organisations syndicales, nous demandons la possibilité d'un vote consultatif concernant la gestion des emplois, et donc les mesures cartes scolaires, comme nous l'avons évoqué lors du groupe de travail du 12 mars dernier.

En vous remerciant, Monsieur le Directeur Académique, Mesdames et Messieurs, de votre attention.

le Sgen-CFDT

contact : [versailles@sgen.cfdt.fr](mailto:versailles@sgen.cfdt.fr)